



PASSAGE PARENTALITE

Envoyé en préfecture le 20/06/2019  
Reçu en préfecture le 20/06/2019  
Publié le  
ID : 069-266910413-20190620-CCAS\_2019DC0042-AU



## Entre

### Nom et Adresse du client :

**CCAS CORBAS**

Espace LACHENAL

18 C rue des Marronniers

69690 CORBAS

Représenté par : Monsieur Jean-Claude TALBOT

Fonction : **Président**

## Et

### Nom et Adresse du prestataire : **PASSAGE PARENTALITE**

Représentée par : Ghariba REHMAN

Fonction : **Présidente**

Numéro SIRET : 821 787 900 00017

## Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour but de définir les conditions d'intervention entre le **Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS** et **PASSAGE PARENTALITE**, pour l'animation d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles.

## Article 2 : Conditions d'exécution

**PASSAGE PARENTALITE** mettre à disposition son intervenant, **Sandra ARNAUD GARDAIR**, qui animera les groupes d'analyse des pratiques professionnelles de 17h00 à 19h00. Cinq dates seront à définir entre octobre 2019 et juin 2020. Le client nous transmettra les lieux d'intervention au préalable.

Le **Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS** supportera l'ensemble des frais ainsi occasionnés conformément à la proposition financière de **PASSAGE PARENTALITE** du 13 mai 2019.

## Article 3 : Modalités financières

Le **Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS** s'engage à rémunérer **PASSAGE PARENTALITE** sur la base de sa proposition financière, soit **668.88 € (Six cent soixante-huit euros et quatre-vingt-huit centimes)**.

## Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est valable jusqu'à l'exécution complète et entière de la prestation.

---

PASSAGE PARENTALITE

Siège social : 7 chemin du Plain Vallon 69300 CALUIRE ET CUIRE

Adresse administrative : 5 quai Jayr \_ 69009 LYON

Tél : 04 28 29 64 01 / email : [contact@passageparentalite.fr](mailto:contact@passageparentalite.fr)

SIRET : 821 787 900 00017 / N°OF : 84691458169



PASSAGE PARENTALITE

Envoyé en préfecture le 20/06/2019

Reçu en préfecture le 20/06/2019

Publié le

ID : 069-266910413-20190620-CCAS\_2019DC0042-AU

S<sup>2</sup>LOW

### Article 6 : Résiliation

Le non-respect des clauses ainsi énoncées dans la convention entraînera la résiliation de plein-droit du présent accord.

### Article 7 : Règlement des litiges

La présente convention sera remise à chacune des parties signataires. Celles-ci s'efforceront de résoudre à l'amiable les différends qui pourraient s'élever à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord. A défaut, le litige sera soumis à la diligence de l'une ou de l'autre des parties, au tribunal territorialement compétent.

Fait à Lyon, le 17 mai 2019

Le client  
Nom et qualité du signataire  
Signature  
Cachet,

Le prestataire  
Nom et qualité du signataire  
Signature  
Cachet,



PASSAGE  
PARENTALITE

PASSAGE PARENTALITE  
Pl. SAS AMANA  
7 chemin du Plain Vallon  
69300 CALUIRE & CUIRE  
SIRET : 821 787 900 00017  
N° DA : 84691458169

PASSAGE PARENTALITE

Siège social : 7 chemin du Plain Vallon 69300 CALUIRE ET CUIRE

Adresse administrative : 5 quai Jayr \_ 69009 LYON

Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr

SIRET : 821 787 900 00017 / N°OF : 84691458169